

La bourse et l'apprentissage: le Canton de Vaud s'apprête à généraliser et à pérenniser son programme de formation professionnelle FORJAD

Si la dépendance à l'aide sociale d'un nombre important de jeunes adultes est une réalité, elle n'en constitue pas pour autant une fatalité. Il n'existe pas de solution à l'emporte-pièce face à cette problématique. Toutefois, sous condition d'une volonté politique forte, de la mise à disposition des conditions financières et d'encadrement nécessaires et d'un appui au sein des milieux économiques, des programmes comme FORJAD apportent des réponses et des résultats probants permettant d'affronter avec modestie et efficacité cette nouvelle question sociale.

De projet pilote, FORJAD va passer à projet pérenne, moyennant une harmonisation des normes de l'aide sociale et des bourses tout en appliquant cette harmonisation à l'ensemble des ayants droit à une bourse d'études en vertu du principe de subsidiarité de l'aide sociale et en ancrant le principe du droit à la formation dans les pratiques des politiques sociales cantonales vaudoises.

Dossier préparé: Philipp Müller, secrétaire général adjoint du Département de la santé et de l'action sociale vaudois (DSAS)

> Téléchargez le [dossier du mois](#) en Pdf

> Autres éclairages sur notre thème Travail >> Insertion >> [Jeunes adultes >> Vaud](#)